

17 septembre 2015

Motion votée à l'unanimité lors de la délibération du Conseil Municipal de Bouquet le 14 Septembre 2015 :

« À l'occasion de **la Journée Nationale d'Action du 19 septembre 2015**, pour la défense du premier niveau de collectivité qu'est la commune, le conseil municipal de Bouquet tient à exprimer sa position aux différentes instances de l'état qu'il représente sur le territoire.

Suite au vote la loi Nôtre, le 16 Juillet 2015, le Maire, les adjoints et les conseillers municipaux de Bouquet, tiennent à formuler à l'État par le canal du Préfet du Gard, leur position sur leur attachement à la commune et à son niveau de proximité avec la population.

Le Conseil Municipal de Bouquet réaffirme la nécessaire différentiation des problématiques urbaines et des problématiques rurales. Les élus sont un vrai relais des souhaits de la population et de sa capacité de proposition et d'innovation. Leur connaissance du terrain favorise sa vitalité qui est en progression constante. La participation élevée des électeurs aux seules élections municipales prouve l'importance que revêt cet échelon dans la démocratie.

Le Conseil Municipal de Bouquet souhaite que la dimension de rencontre avec les habitants prévale sur des logiques purement gestionnaires et comptables, qui ruineront à court terme l'engagement des habitants sur leur territoire, ainsi que l'engagement des maires et des élus municipaux, et qui feront de la commune une coquille vide.

Cette désaffection de l'engagement citoyen générera inéluctablement des problèmes sociaux et politiques liés à l'insatisfaction, ce qui serait dommageable pour la société démocratique dans laquelle nous avons la chance de vivre. »